



**Formation du Vendredi 8 Juillet 2011 à
14 Heures organisée par l'UJA de Nîmes et la FNUJA
(14 Heures > 17 Heures)**

Thème :

**« Le droit des étrangers après la loi n° 2011-672 du 16 juin 2011
relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, dite
« Loi Besson » : droit au séjour, éloignement, procédures»**

Animée par : Maître Pascale CHABBERT MASSON, Avocat au Barreau de Nîmes,
Maître Raphaël BELAICHE, Avocat au Barreau de Nîmes, et Monsieur Jean-Pierre
BANDIERA, Magistrat au TGI de NIMES

Lieu de formation : *Maison de l'Avocat, 16 Rue Régale, 30000 NIMES.*

Avocat Membre de l'UJA : Gratuit.

Avocat non-Membre de l'UJA : 30 Euros.

Nom :Prénom :Barreau :

Pour vous prévenir en cas d'urgence : vos coordonnées complètes
(téléphone, télécopie, adresse électronique, adresse postale) :

Vos éventuelles questions qui seront transmises à vos Intervenants :

Inscription : Toute inscription (sauf pour les membres de l'UJA) doit être accompagnée d'un
chèque à l'ordre de l'UJA de Nîmes et retournée dans la case Palais d'Anne-Sophie TURMEL,
Trésorière de l'UJA.

► **Contact:** Tél: 04.66.68.03.68 Fax: 04.66.68.03. 69

► **Sur le Web :** <http://www.fnuja.com/ujanimes/>